



Eos creditec harcelement que faire

Par **mere au foyer89**, le **10/07/2013 à 12:49**

bonjour a tous et a toutes je viens de recevoir une lettre de creditec et aussi de nombreux coups de telephones pour une dette du credit lyonnais de 2002 que dois je faire car cette societe veut 10 cheque pour commencer et avec tout ce que j'ai lu sur le forum je ne sais pas ce que je dois vraiment faire toutes reponses et aide sera la bienvenue en vous remerciant tous et toutes

Par **amajuris**, le **10/07/2013 à 15:45**

bjr,
si votre créancier ne dispose pas d'un titre exécutoire contre vous (généralement un jugement) la dette est prescrite (délai de prescription 2 ans).
donc demandez une copie du titre exécutoire (qu'il n'ont pas, ne payez rien, n'écrivez rien.
si credirec insiste menacez de porter plainte pour harcèlement.
cdt

Par **mere au foyer89**, le **10/07/2013 à 15:47**

je ne dispose d'aucun jugement ni quoi que ce soit en vous remerciant d'avance cordialement